3. La Démonstration Pratique « DP »

La Démonstration Pratique « DP »

QUAND utilise-t-on la DP ?

- Enseigner un geste, l'usage de matériel,
- Réalisation d'une procédure qui se réalise seul ou à 2 sauveteurs maximum.

POURQUOI utilise-t-on la DP ?

- Pour l'apprenant :
  - Acquérir un savoir-faire,
  - Comprendre et visualiser que cela fonctionne,
  - Identifier les étapes de la conduite à tenir.
- Pour le formateur :
  - Faire découvrir la procédure puis faire reproduire les gestes aux apprenants,
  - Faciliter la compréhension,
  - Compléter les connaissances des participants sur un sujet donné.

AVEC QUOI réalise-t-on la DP ?

- Les matériels utilisés comme indiqué dans la fiche technique SUAP,
- Le(s) rôle(s) d'équipier(s) est joué(s) par le ou les formateurs.
  - Un apprenant pourra être utilisé, en fonction des besoins, mais devra être changé entre la DTR et la DCJ, lui permettant de visualiser la technicité.
- Les outils et supports pédagogiques,
- La valise pédagogique,
- Les règles de communication,
- Le maquillage,
- La structure bâtimentaire et son mobilier.

COMMENT réalise-t-on la DP ?

La conduite à tenir est détaillée en annexe ci-dessous

- Le formateur :
  - Démontre pour favoriser la compréhension et la participation du groupe,
  - Lance l'activité en indiquant son objectif et sa finalité,
  - Gère l'espace et le groupe.
- Les apprenants :
  - Ecoutent et observent,
  - Participent à la demande.

RISQUE de la DP ?

- Le formateur :
  - Manquer de justification pour favoriser la compréhension des apprenants,
  - Ne pas respecter les règles de la communication (canaux de communication ; etc.),
  - Mauvaise gestion de l'espace, du groupe et du temps.
- Les apprenants :
  - Pratiquer un nouveau geste pendant la démonstration (DTR, DCJ),
  - Absence de compréhension (crédibilité, feedback, etc.) du message émis.

EFFICACITE de la DP ?

- Objectifs atteints,
- Compréhension des apprenants.

Annexe

La démonstration pratique se décline en 3 étapes :

1ère étape :
La Démonstration en Temps Réel « DTR »

- Lance l'activité,
- Défini l'objectif,
- Présente une procédure (un enchainement de plusieurs technicités)
- Sera réalisé en début de séquence.

FORMATEUR	APPRENANTS
Réalise la conduite à tenir à vitesse réelle : • Situation crédible (scénario, contexte), • Inclure un risque, une protection et une alerte.	Observent Ecoutent en silence

2ème étape :
La Démonstration Commentée et Justifiée « DCJ »

- La procédure réalisée est décomposée pour chaque technicité présentée. Celles-ci sont démontrées et justifiées dans cette étape.
- La DCJ doit être identique à la DTR

FORMATEUR	APPRENANTS
1. Introduction de la technique : **QUAND, POURQUOI** et **AVEC QUOI** réalise-t-on la technique ? 2. Démontre à vitesse lente la technique : • En démontrant le **COMMENT** • En utilisant des outils et des supports pédagogiques et en respectant les règles de communication pour faciliter la compréhension des apprenants et la construction des savoirs. Ex : 2 canaux … ***« Je dis ce que je fais, Je fais ce que je dis Et je justifie tous les gestes des techniques et conduite à tenir. »*** • En explorant les savoirs antérieurs pour l'utilisation du FEEDBACK • En expliquant tous les **RISQUES** des gestes, des procédures réalisées et des matériels utilisés. • En insistant sur les Points clés à retenir des techniques ou des procédures, afin de démontrer leurs efficacités.	1. Ecoutent 2. Ecoutent, regardent et questionnent s'il y a une incompréhension. Répond sur les feedbacks ou sur ces connaissances et ses expériences

3ème étape :

La reformulation

- Contrôler la compréhension des apprenants sur la technicité transmise dans la DCJ,
- Réaliser un feedback verbal et kinesthésique,
- Le formateur joue le rôle d'un « robot » sous les consignes des apprenants.

FORMATEUR	APPRENANTS
1. Reproduit la technicité guidée par les participants Répond aux questions Favorise la réflexion Gère le groupe en facilitant l'expression de chacun 2. Fait ressortir l'intégralité des **RISQUES** et des critères d'**EFFICACITE** de la technicité en respectant les règles de communications.	1. Guident le formateur et peuvent l'interroger Restituent oralement la conduite à tenir

Cas particuliers :

Il existe deux alternatives à la DCJ :

- La DCJ en MIROIR « DCJ M »
- La DCJ Participative « DCJ P »

Ces 2 techniques servent à gagner du temps :

- DCJ M : inclue l'atelier pratique pendant la technique démonstrative,
- DCJ P : favorise la participation active des apprenants si le formateur est seul.

Cela nécessite :

- Un formateur expérimenté dans les techniques pédagogiques,
- Une bonne gestion de groupe et de l'espace,
- Utilisation efficiente des règles de communication.

Légende :

Q . P . A . C . R . E « de la technique pédagogique . »

Q . P . A . C . R . E « de la technique SSUAP » ou de la conduite à tenir ou de la procédure ou de l'utilisation de nouveaux matériels.

Notes personnelles